



Par courriel: [premier@leg.gov.mb.ca](mailto:premier@leg.gov.mb.ca)

Le 16 décembre 2010

L'honorable Gregory Selinger  
Premier ministre du Manitoba  
204, Édifice de l'Assemblée législative  
450, Broadway  
Winnipeg MB R3C 0V8

Objet : Cliniques dirigées par des infirmières praticiennes

Monsieur le premier ministre,

Au nom du conseil d'administration et des membres de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), je félicite votre gouvernement d'avoir décidé de lancer des cliniques de soins rapides dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens au Manitoba. L'AIIC préconise depuis longtemps des soins plus rapides et plus réceptifs au niveau communautaire et elle insiste à nouveau sur le besoin de mettre l'accent sur les soins primaires.

Non seulement cette nouvelle initiative aura des répercussions positives sur les temps d'attente au Manitoba, mais elle améliorera aussi l'accès des patients aux soins les plus appropriés, au bon moment et au bon endroit. Comme l'a si bien dit M<sup>me</sup> Oswald, ministre de la Santé du Manitoba, « chaque personne au Manitoba mérite d'avoir accès à un médecin de famille, mais n'a pas nécessairement besoin de le consulter pour toute préoccupation au sujet de sa santé. Voilà pourquoi les infirmières et infirmiers praticiens, les infirmières et infirmiers autorisés et d'autres fournisseurs de soins de santé sont essentiels à notre régime d'assurance-maladie. Un plus grand nombre de médecins, c'est seulement un volet de la solution. »

Cette démarche très positive révèle que le Manitoba adapte son système de santé aux besoins de la population. La hausse alarmante des maladies chroniques, par exemple, signifie que des systèmes de soutien mieux coordonnés et concertés sont nécessaires pour aider les patients à prendre en charge leur état de santé. Les cliniques dirigées par des infirmières praticiennes dans d'autres provinces ont été très positives en ce sens, notamment.

L'AIIC a beaucoup d'information et d'outils disponibles pour soutenir votre province dans ses efforts d'intégration, y compris son [Modèle de simulation de la planification des ressources humaines de la santé pour IP en soins de santé primaires](#) et le [Cadre de la pratique infirmière avancée](#) et autres documents et ressources connexes. Veuillez communiquer avec Barb Wright à [bwright@cna-aiic.ca](mailto:bwright@cna-aiic.ca) pour obtenir directement de l'aide ou composez le (613) 237-2159, poste 525.

Les innovations telles que les nouvelles cliniques de soins rapides sont une importante étape à franchir pour garantir la durabilité à long terme de notre système de santé, parce qu'elles réduisent les coûts à long terme d'interventions médicales plus drastique, ainsi que des hospitalisations coûteuses par la suite. Nous vous félicitons de votre leadership et nous espérons que d'autres provinces suivront votre exemple.

La présidente,

A handwritten signature in black ink that reads 'Judith Shamian'.

Judith Shamian, inf. aut., PhD, LLD (hon), D.Sci. (hon), FAAN